



31^{èmes} Rencontres Chorales lémaniques
Classes chantantes
La Fouly – St-Maurice (Valais) - 23 – 25 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil du Léman

Les Rencontres des Chorales lémaniques sont un événement du Conseil du Léman, organisme de coopération transfrontalière rassemblant les Départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que les cantons de Genève, Vaud et Valais. Créé en 1987, le Conseil du Léman vise à promouvoir les relations transfrontalières, à initier des projets communs de coopération et à favoriser l'émergence d'une identité lémanique forte, à l'écoute des citoyens français et suisses. Soucieux des besoins des acteurs socio-économiques de la région, il travaille en coordination avec les chambres de commerce, de l'agriculture, de l'artisanat et des métiers des cinq entités membres.

Le Conseil du Léman compte quatre commissions, dont la commission Jeunesse Lémanique et Culture, qui est présidée par Madame Chrystelle Beurrier, Vice-présidente Education, jeunesse et sports du Département de la Haute-Savoie. A travers cette commission, le Conseil du Léman organise des manifestations sportives, des activités culturelles et des activités scolaires. Parmi celles-ci, les Chorales lémaniques occupent une place de choix.

31^{èmes} Chorales lémaniques en Valais

C'est dans ce cadre que, chaque année et alternativement dans chacune des entités, est organisé ce rassemblement chantant. Cette année, c'est le canton du Valais, par Messieurs Jean-Maurice Delasoie et Bernard Oberholzer, qui est chargé d'accueillir les 5 classes à La Fouly. Ces trois jours de séjour, les 23, 24 et 25 mai, permettront la mise au point du spectacle préparé durant toute l'année scolaire par des enseignants passionnés. Les rencontres des Chorales lémaniques, c'est aussi la découverte de la région au travers d'activités récréatives et la possibilité de faire connaissance avec les autres participants lors de la soirée de présentation de leur territoire.

« AU P'TIT BAL », tel est le thème de la rencontre. Les 13 chansons choisies seront présentées *au Théâtre du Martolet à St-Maurice*, le **samedi 25 mai 2019 à 14h30**, dans un spectacle qui se veut haut en couleurs sonores et visuelles.

Les quelque 115 enfants de ce chœur, composé d'une classe par entité, chanteront des chansons du répertoire de variété de 1950 à nos jours. Un orchestre, animé par Olivier Magarotto, donnera une touche supplémentaire à cette activité-phare du Conseil du Léman.

La population est cordialement invitée à partager des émotions avec les classes de :

- Mmes Martine BARLATEY et Tania GIANNONE, de Vouvry (VS),
- Mme Rebecca HURDOYAL, de Bex (VD),
- Mme Johanna SCHÖNENBERG, de Veyrier (Genève),
- M. Philippe GASQUET, de Chaneins (Ain),
- Mme Lilia NOTARGIACOMO, de Fessy (Haute-Savoie).